



BARÈME DES HONORAIRES – FIDÈS IMMOBILIER

Honoraires au 1er janvier 2026 – TVA incluse au taux en vigueur.

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Transactions immobilières – Habitations, appartements, maisons, terrains :

Tranche de prix de vente	Taux d'honoraires TTC
de 1 € à 30 000 €	15 % TTC
de 30 001 € à 99 000 €	10 % TTC
de 100 000 € à 149 999 €	7 % TTC
de 150 000 € à 499 999 €	6 % TTC
de 500 000 € à 999 999 €	5 % TTC
à partir de 1 000 000 €	4 % TTC

Immeubles, locaux commerciaux, bureaux, immobilier d'entreprise, fonds de commerce :

- 5 % HT du prix de vente à la charge du vendeur
 - ou 3 % HT du prix de vente à la charge de l'acquéreur
- (Sauf conventions particulières prévues au mandat)

Gestion locative :

10 % TTC des sommes encaissées (loyer + charges)

Formule comprenant :

- Gestion administrative et comptable complète
- Encaissement des loyers et quittancement
- Suivi technique et relation locataire/propriétaire
- Révision annuelle des loyers selon l'IRL
- Suivi des sinistres et travaux courants

TVA au taux légal en vigueur (20 % en métropole, 8,5 % en Guadeloupe et Martinique).

FIDÈS IMMOBILIER

302, rue Paradis – 13008 Marseille

Tél.: 07.77.26.00.40 – e-mail: sarah@fides-immo.fr

SAS Fides Immobilier au capital de 1 000,00 € dont le siège social est situé au 33 Cours Pierre Puget, 13006 Marseille

Siren: 980568802 - N° TVA Intracommunautaire: FR28980568802 - Code APE: 68.31Z

Carte Pro Transaction et Gestion n°CPI13102023000000185 délivrée par la CCI Marseille

IBAN Gestion : FR83 3000 2028 3400 0008 1218 B11

MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr,

2 impasse de Beauregard 54000 NANC, mediation@vivons-mieux-ensemble.fr